



LES MINISTÈRES
SOCIAUX

Devenir sous-directeur.trice d'administration centrale

Les rendez-vous de la mobilité du CNFPT



Plan

- Mon expérience
- Intérêt des emplois de sous-directeur.trice
- Limites de emplois de sous-directeur.trice
- Atouts des administrateurs.trices territoriaux
- Difficultés des administrateurs.trices territoriaux
- Quelques conseils

Mon expérience

- Administrateur civil des ministères sociaux
 - Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, *Chef du bureau du financement de l'hospitalisation publique*
- Mobilité statutaire en direction départementale
 - *DDASS adjoint de Seine-et-Marne*
 - *DDASS de la Somme*
- Emplois fonctionnels en collectivité territoriale
 - *DGA de la Ville et de la métropole de Strasbourg*
 - *Sous-directeur de la Ville de Paris*
- Sous-directeur à la DRH des ministères sociaux (santé-affaires sociales, travail-emploi, jeunesse et sports)

Intérêt des emplois de sous-directeur.trice

- Vision nationale
- Conception des politiques publiques (lois, décrets, circulaires)
- Compétence juridique, budgétaire ou technique
- Animation de réseaux nationaux (services territoriaux, agences)
- Dialogue avec des interlocuteurs nationaux (organisations syndicales, fédérations)

Limites des emplois de sous-directeur.trice

- Faible dimension managériale
- Insuffisance de la culture du projet
- Etroitesse des marges de manoeuvre
- Complexité et lenteur des processus de décision
- Eloignement des bénéficiaires finaux

Atouts des administrateurs.trices territoriaux

- Compétences de gestion
- Capacité de travailler pour des élus.es
- Qualités managériales
- Maîtrise de la direction de projet
- Connaissance du champ d'application des politiques publiques

Difficultés des administrateurs.trices territoriaux

- Raréfaction des emplois
- Conformisme des recrutements
- Concurrence des corps techniques

Quelques conseils

- Respecter l'équivalence des emplois :
 - Administrateur.trice / Chef.fe de bureau ou adjoint.e à sous-directeur.trice
 - Directeur.trice général adjoint / Sous-directeur
- Faire preuve de mobilité entre collectivités en soignant sa spécialisation
- Prendre rendez-vous auprès de la mission des cadres supérieurs et dirigeants
- Surveiller les publications au *Journal officiel*
- Penser à la Ville de Paris

Je vous souhaite un parcours varié